



Camping écolo

vacances responsables

Le camping La Rivière, aux Eyzies est le 1^{er} camping de Dordogne ayant obtenu l'Ecolabel Européen. Il est situé aux Eyzies en face du village, à proximité de la Vézère.

Depuis l'hiver 2008-2009, d'importants travaux ont été réalisés et ont abouti, en juin 2010, à l'obtention de l'Ecolabel Européen. Ce label est ici d'une démarche personnelle que les co-gérantes,

Amandine et Marie-Paule DALBAVIE, ont pilotée depuis qu'elles ont pris en main les rênes de l'entreprise familiale.

Elles ont fait le choix du label européen, car sa notoriété est plus grande, notamment auprès des touristes d'origine européenne qui constituent 40% des clients (*jusqu'à 60% en juillet*). Ceux-ci sont d'ailleurs intéressés et posent des questions surtout suite à

l'observation des panneaux solaires présents sur le toit des blocs sanitaires. L'autre élément remarqué par la clientèle est plus anecdotique : il n'y a plus de sucre en morceaux !

En effet, les emballages individuels étant bannis, il y a désormais des sucrières sur les tables du restaurant et au comptoir du bar.

L'obtention du label s'est concrétisée par une série de travaux et d'aménagements mais aussi par une réflexion de fond sur le fonctionnement quotidien du camping. En plus de l'obtention de ce label, le camping la Rivière est aussi labellisé Tourisme et Handicap.

Contact :
Camping La Rivière
Route du Sorcier
24620 Les Eyzies de Tayac Sireuil
Tel : +33 5 53 06 97 14

Mail : la-riviere@wanadoo.fr
Plus d'information sur : www.tourisme-vezere.com/lariviere

les engagements :

• Energie :

100% de l'électricité consommée est issue d'énergie renouvelable, garantie par un contrat spécifique d'EDF. Les ampoules sont désormais à économie d'énergie de classe A. Une attention particulière est portée lors du renouvellement de l'électroménager.

• Eau :

Les eaux de pluies sont désormais récupérées pour l'arrosage et les toilettes. Des chauffe-eau solaires ont été mis en place sur les blocs sanitaires.

Des réducteurs de débit ont été installés pour limiter le débit à 6 litres / minute en moyenne. De plus les compteurs sont relevés chaque semaine afin d'identifier d'éventuelles fuites. Une attention particulière est portée à l'assainissement et le camping, qui utilise un système autonome, souhaite prochainement pouvoir se raccorder au réseau communal.

• Déchet :

Le tri sélectif est mis en place. Le contrôle du tri est indispensable. Il a permis de réelles économies sur le coût d'enlèvement des ordures ménagères. Mise en place d'un compost pour les déchets de cuisine qui sert pour l'entretien des espaces verts.

• Produits d'entretien :

Choix de produits éco-labellisés. Formation du personnel à un usage modéré des produits. Arrêt de l'usage d'engrais et de pesticides pour les espaces verts.

• Restauration :

Privilège les produits locaux. Exclut les espèces menacées ou fragiles (comme les crevettes) liste du WWF. Propose des produits bio en salle et dans l'épicerie d'appoint.

• Biodiversité :

Refuge LPO (*Ligue de Protection des Oiseaux*). Toit végétalisé sur une partie des bâtiments.



Gé Kusters

interview

Tourisme Vézère : Gé Kusters, vous êtes le président du Syndicat Départemental de l'hôtellerie de plein air de la Dordogne, pouvez-vous nous présenter rapidement l'objet de votre syndicat ?

Gé Kusters : Le Syndicat est un groupement de professionnels qui regroupe près de 150 campings de Dordogne (75%). Outre ses missions traditionnelles de «Défense» de la profession, sa vocation est de fournir à ses adhérents des informations sur la législation et l'évolution des normes avec par exemple des pré-diagnostic gratuits. Le syndicat appuie également ses membres pour ce qui touche à la commercialisation. Il a notamment mis en ligne un site de disponibilités sur : campidor.com

TV : Le camping est un hébergement proche de la nature et vos clients sont très attachés à sa préservation. Quelles actions sont mises en oeuvre par vos adhérents dans le domaine de l'écologie ?

G.K. : Les propriétaires de camping sont généralement très sensibles à l'environnement d'un point de vue personnel et d'un point de vue professionnel. L'hôtellerie de plein air est le mode d'hébergement le plus proche de la nature, c'est en partie ce que viennent chercher nos clients. Il est donc fondamental pour nous de la valoriser au mieux dans nos établissements et de la préserver en luttant contre la pollution sous toutes ses formes.

C'est la raison pour laquelle depuis les années 90 les campings de Dordogne appuyés par le conseil général et le conseil régional se sont penchés avec le syndicat sur des études de consommation et des études d'impact. Celles-ci ont amené de nombreux campings à réduire leurs consommations d'eau et d'électricité. Cela a un impact sur l'environnement mais également sur les charges de l'entreprise. Plusieurs d'entre nous ont obtenu le label clé verte et depuis 2010 une dizaine de campings travaillent avec le syndicat pour arriver, si possible, d'ici 2011 à l'obtention de l'écolabel européen.

TV : La plupart de vos adhérents ont donc une démarche très active dans le domaine de l'écologie, pouvez-vous nous citer quelques exemples d'opérations particulièrement innovantes ?

G.K. : Nous avons mené une grosse opération qui a considérablement amélioré l'assainissement de nombreux campings en mettant en place des systèmes filtrés en «planté de roseaux» qui sont très performants et complètement naturels.

Le meilleur exemple en terme d'environnement est le camping «La Rivière» qui a inclus les notions de protection de l'environnement dès la conception de ses aménagements.

Globalement, les nouvelles normes des campings édictées récemment par l'État intègrent (*enfin*) davantage la préservation de l'environnement. Les campings seront donc de plus en plus «verts» et de plus en plus «accessibles» aux personnes souffrant d'un handicap. Pour les établissements qui voudront aller plus loin l'Ecolabel et le label «Tourisme et Handicap» leur permettront de marquer leurs différences.

Plus d'information sur : www.tourisme-vezere.com/campings



Les blocs sanitaires, avec sur le toit, les chauffe-eau solaires

